



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Octobre 2020

Bilan ministériel de la formation



Année 2019

*Direction des Ressources Humaines
Service du développement professionnel et des conditions de travail
Sous-direction de la formation, des compétences et des qualifications*

SOMMAIRE

1 - ÉDITORIAL.....	5
2 - MODALITÉS D'ÉLABORATION DES STATISTIQUES 2019.....	6
3 - LES MOYENS ALLOUÉS À LA FORMATION.....	7
3.1 - Les moyens en personnel dédiés à la formation.....	7
3.1.1 - Répartition par service et par catégorie.....	7
3.1.2 - Répartition par sexe.....	8
3.1.3 - Personnel dédié à la formation dans les écoles.....	9
3.2 - Les formateurs internes.....	9
3.2.1 - Nombre de formateurs internes.....	9
3.2.2 - Évolution du nombre de formateurs internes.....	10
3.2.3 - Activité des formateurs internes en 2019.....	10
3.3 - Les moyens budgétaires.....	12
3.3.1 - Crédits dédiés à la formation.....	12
3.3.2 - Subventions allouées aux écoles.....	13
4 - LA FORMATION PRODUITE.....	13
4.1 - La formation produite par le CMVRH.....	14
4.1.1 - Nombre total de stagiaires et de journées stagiaires au CMVRH.....	15
4.1.2 - Typologie des stagiaires du CMVRH.....	15
4.2 - La formation produite par les services locaux.....	16
5 - LA FORMATION REÇUE.....	17
5.1 - La formation statutaire et professionnelle continue reçue.....	17
5.1.1 - Nombre d'agents formés en formation statutaire et professionnelle continue.....	17
5.1.2 - Taux d'accès à la formation.....	18
5.2 - La formation statutaire reçue.....	20
5.2.1 - La formation initiale diplômante.....	20
5.2.2 - La formation post-recrutement.....	21
5.3 - La formation professionnelle continue reçue.....	21
5.3.1 - La formation professionnelle continue reçue dans les écoles.....	21
5.3.2 - Détails de la formation professionnelle continue et des préparations aux examens et concours (PEC) reçues, ventilées par catégorie et typologie.....	22
5.3.3 - La formation professionnelle continue reçue, ventilée par domaine.....	23
5.4 - Les autres formations professionnelles reçues.....	26
5.4.1 - Le compte personnel de formation (CPF).....	26
5.4.2 - Le congé de formation professionnelle (CFP).....	28
5.4.3 - Le bilan de compétences.....	29
5.4.4 - Les formations relatives aux travailleurs en situation de handicap.....	30
6 - ANNEXE.....	31

1 - Éditorial

Le bilan ministériel de la formation 2019 a été élaboré avec la volonté de donner une vision synthétique et la plus complète possible de la formation continue ou statutaire développée au sein du pôle ministériel.

Le développement des compétences et la formation revêtent un caractère majeur pour notre pôle ministériel au cœur des transformations de l'action publique et permettent de fournir un appui de qualité aux agents, en adéquation avec leurs missions.

Ainsi, la richesse et la variété de l'offre de formation, des acteurs et d'outils ministériels ou interministériels constituent autant d'atouts pour décliner nos politiques publiques et doter notre pôle ministériel de la compétence et de l'expertise nécessaires à la prise en compte de la transition écologique en vue d'améliorer notre société.

Le développement d'une offre de formation adaptée aux contraintes professionnelles des agents par le développement des parcours de professionnalisation et des formats innovants est également une priorité de la politique de formation de notre pôle ministériel.

La formation dans les domaines métiers s'inscrit donc au cœur de la stratégie ministérielle compétence-formation et doit permettre le maintien d'un haut niveau de compétences notamment techniques. Ont par exemple été déployées des formations relatives aux questions climatiques et énergétiques, à la préservation de la biodiversité, aux nouvelles mobilités.

Parmi les faits marquants de l'année, la constitution d'un vivier de formateurs internes dans le cadre de la mise en œuvre du plan managérial est à noter.

Enfin l'investissement dans l'innovation et la créativité permet d'accompagner la transition numérique.

Je souhaite que ce bilan favorise la mise en visibilité de toute l'importance et de la place consacrées à la formation et au développement des compétences au sein de notre pôle ministériel.

Le directeur des ressources humaines

Jacques CLÉMENT

2 - Modalités d'élaboration des statistiques 2019

Le bilan de la formation au titre de l'année 2019 s'appuie sur le recueil des données des écoles, des services du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT), ainsi que des directions départementales interministérielles (DDI) en charge de la mise en œuvre de leurs politiques.

L'enquête statistique sur la formation de l'année « N » débute en janvier de l'année « N+1 ». À cette date, le bureau du budget, de la réglementation et des statistiques de la formation (SG/DRH/FORCQ1) envoie aux services déconcentrés et d'administration centrale, sous format électronique, un lien vers l'application de remontée des statistiques informatiques de la formation (RÉSIF).

Les données de l'année 2019, contenues dans ce bilan, sont établies sur la base des réponses de 130 services sur les 140 interrogés, ce qui représente un taux de réponse de 92%. Ces réponses sont enrichies des données des écoles pour la part des activités de formation dont elles assurent la maîtrise d'œuvre.

Deux réorganisations courant 2019 ont impacté la qualité des données, concernant les formations dispensées par l'ancien bureau CRHAC-3 (intégré au CVRH de Paris) et l'IFORE (avec sa transformation en IPEC). Il a dû être fait des extrapolations pour ne pas obérer toutes les séries statistiques mais lorsque les extrapolations n'ont pas été d'un niveau de fiabilité suffisant, les données ont été considérées comme lacunaires.

Les données de la direction générale de l'aviation civile (DGAC), qui émerge sur un budget annexe dit « BACEA », ne sont pas comprises dans le périmètre de ce bilan, qu'il s'agisse du budget ou des effectifs. De la même manière, les vacataires ne sont pas intégrés dans les effectifs du MTES et du MCTRCT. Seuls sont recensés les agents du MTES et du MCTRCT et les formations dispensées par le MTES et le MCTRCT.

Le « Bilan ministériel de la formation – Année 2019 » est présenté à la commission ministérielle pour la formation professionnelle (CMFP) qui est une émanation du comité technique ministériel.

Ce bilan permet ainsi de rendre compte aux représentants du personnel des moyens ministériels consacrés à la formation professionnelle initiale et continue.

Le document est ensuite mis en ligne dans le domaine « ressources humaines » du site intranet à l'adresse suivante :

http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/statistiques-de-la-formation-ministerielle-a17874.html?id_rub=2370

3 - Les moyens alloués à la formation

3.1 - Les moyens en personnel dédiés à la formation

Le périmètre des moyens en personnel pris en compte comprend :

Pour le Secrétariat général (SG) : le personnel affecté au réseau formation : la sous-direction de la formation, des compétences et des qualifications (FORCQ).

Pour les directions d'administration centrale (DAC) : le personnel affecté à la formation au bureau des cabinets, au centre de prestations et d'ingénierie informatiques (CP2I), à l'Inspection Générale des Affaires Maritimes (IGAM) et aux directions suivantes : CGDD, CGEDD, DGALN, DGECE, DGITM (dont DAM), DGPR.

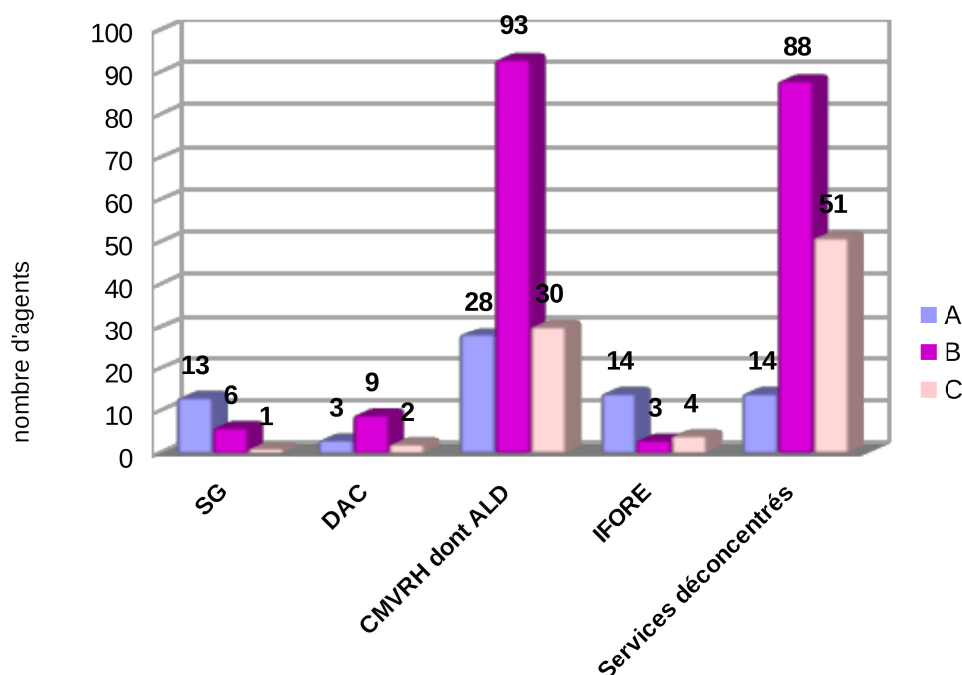
Pour les services déconcentrés (SD) : les services « formation » issus des DDT(M), des DIRM (directions interrégionales de la mer), des DIR (directions interdépartementales des routes), des DEAL, des DREAL, de la DRIHL (direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement), de la DRIEE (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie), de la DRIEA (direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement), du STRMTG (service technique des remontées mécaniques et des transports guidés), et de la DTAM (direction des territoires, de l'alimentation et de la mer de Saint-Pierre-et-Miquelon).

Pour le CMVRH, l'IFORE et les Écoles : l'ensemble de leurs personnels dédiés à la formation dont ALD ex-bureau de la formation des agents de l'administration centrale (CRHAC-3) rattaché au CVRH de Paris.

NB : certains agents ayant des missions de formation peuvent également avoir des attributions dépassant ce champ (recrutement par exemple).

3.1.1 - Répartition par service et par catégorie

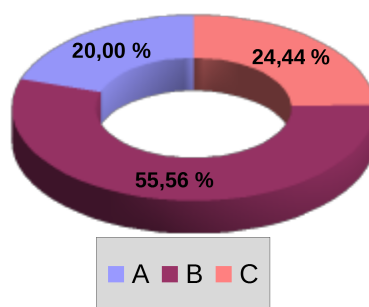
- Par service



- Par catégorie

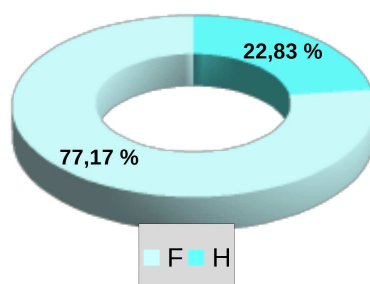
Année 2019		Type de service						
Catégorie	Sexe	SG	DAC	CMVRH dont ALD (ex- CRHAC-3)	IFORE	SD	Total	
	F	11	2	16	11	10	50	
A	H	2	1	12	3	4	22	
	Total	13	3	28	14	14	72	
	F	5	8	59	2	76	150	
B	H	1	1	34	1	12	49	
	Total	6	9	93	3	88	199	
	F	1	1	29	2	47	80	
C	H	0	1	1	2	4	8	
	Total	1	2	30	4	51	88	
	F	17	11	104	15	133	280	
Total	H	3	3	47	6	20	79	
	Total	20	14	151	21	153	359	

Répartition par catégorie



3.1.2 - Répartition par sexe

Répartition par sexe



Le total des agents affectés à un service dédié à la formation baisse de 2,2 % par rapport à 2018 (- 8 agents = - 2 femmes et - 6 hommes) soit un taux inférieur à la baisse totale des effectifs du pôle ministériel (-5,4%).
77 % des agents travaillant à des fonctions dédiées à la formation sont des femmes.
La part des catégories A est en légère augmentation.

3.1.3 - Personnel dédié à la formation dans les écoles

Agents dédiés à la formation		Nombre de formateurs/enseignants	
		Internes à l'école	Externes à l'école
ENPC	89	12*	1115**
ENTPE	49	69	221
ENTE	50	30	291***

* = *Activité principale d'enseignement*

** = *Nombre de prestataires pour l'année 2019, principalement des chercheurs.*

*** = *Vacations allant de 3 à 6h par intervenant*

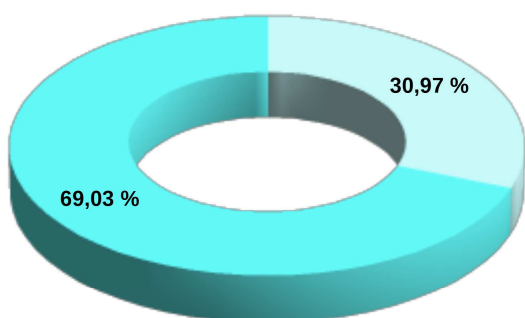
3.2 - Les formateurs internes

3.2.1 - Nombre de formateurs internes

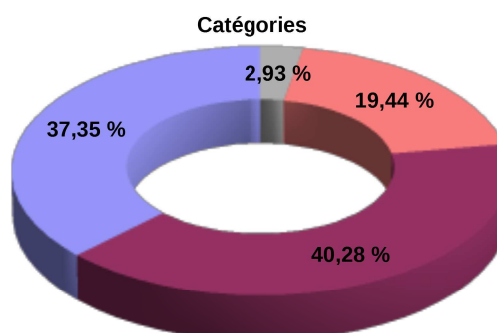
Le formateur interne est un agent, reconnu dans sa spécialité et pour ses compétences pédagogiques, qui transmet ses connaissances et ses savoir-faire à un groupe ou à une personne, en vue d'atteindre les objectifs pédagogiques répondant à la commande du maître d'œuvre. Son intervention est accompagnée de la production de supports pédagogiques.

Année 2019	A	B	C	OPA	Total
Femmes	284	274	40	4	602
Hommes	442	509	338	53	1 342
Total	726	783	378	57	1 944

Les chiffres issus de l'ex-bureau CRHAC-3 ont été estimés sur leurs valeurs 2018



■ Hommes ■ Femmes



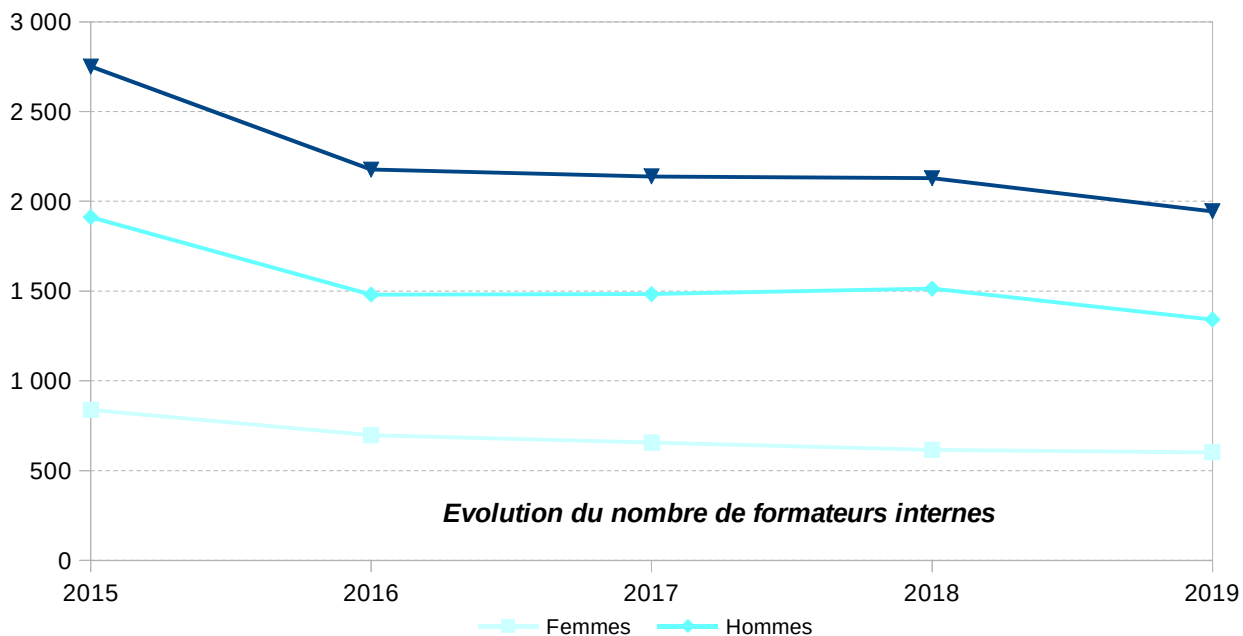
■ A ■ B ■ C ■ OPA

Année 2019	A	B	C	OPA	Total
Nombre de formateurs internes	726	783	378	57	1 944
Effectifs du ministère	11 261	13 850	10 753	1 053	36 917
Proportion de formateurs internes	6,4%	5,7%	3,5%	5,4%	5,3%

3.2.2 - Évolution du nombre de formateurs internes

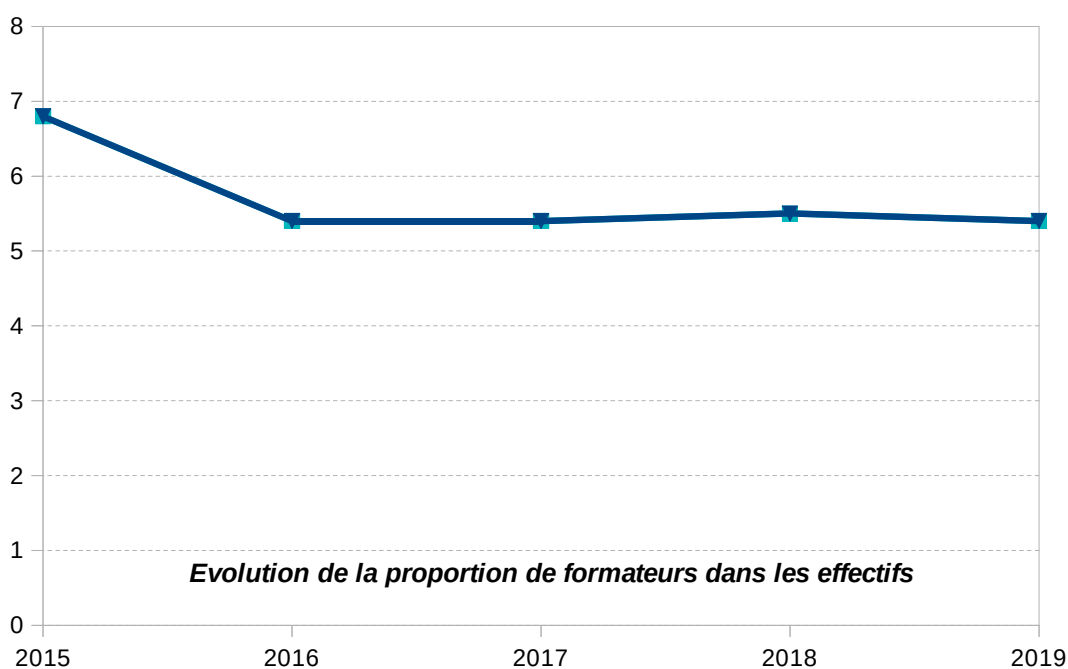
Sexe	2015	2016	2017	2018	2019
Femmes	839	697	656	616	602
Hommes	1 912	1 480	1 483	1 513	1 342
Total	2 751	2 177	2 139	2 129	1 944

Nombre de formateurs internes



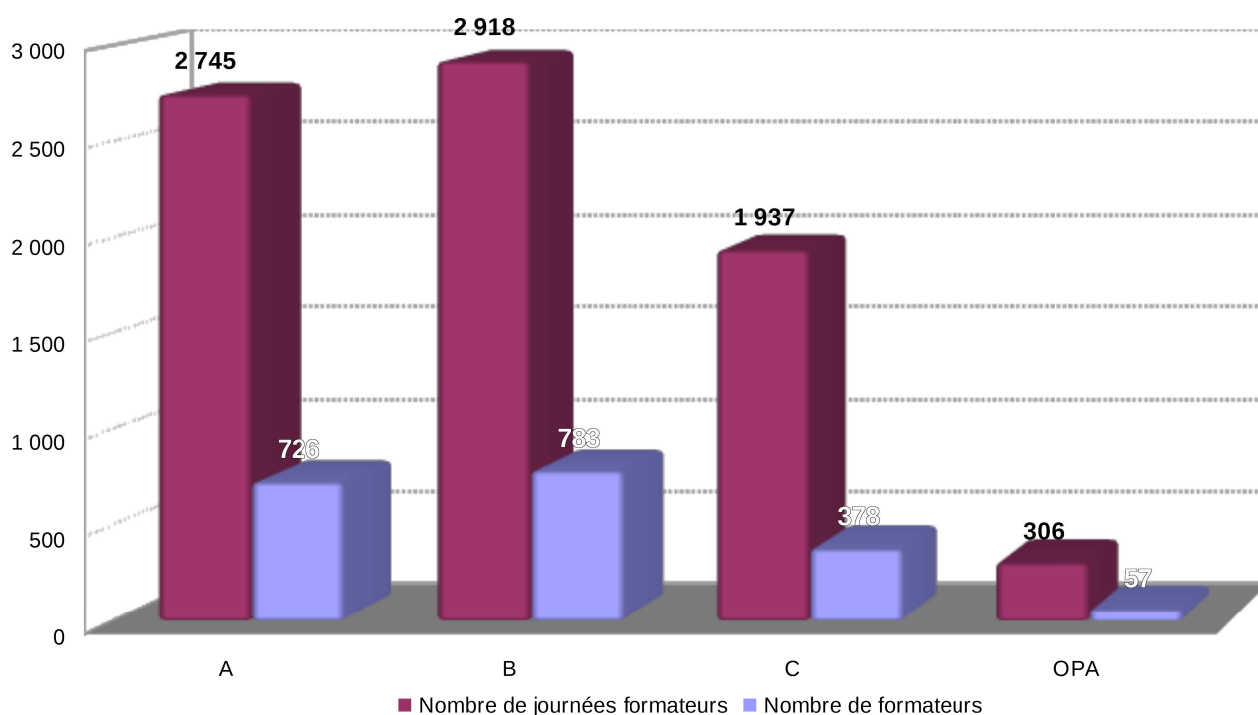
La proportion des formateurs (5,3%) relative au total des effectifs reste stable depuis 2016 avec une légère augmentation des femmes (+2pts) et des catégories B (+2pts)

Pourcentage de formateurs dans les effectifs



3.2.3 - Activité des formateurs internes en 2019

Année 2019				
Catégorie	Sexe	Nombre de journées formateurs	Nombre de formateurs	Moyenne des journées de formation par formateur
A	Femme	1 126	284	4,0
	Homme	1 619	442	3,7
	Total	2 745	726	3,8
B	Femme	804	274	2,9
	Homme	2 114	509	4,2
	Total	2 918	783	3,7
C	Femme	11	40	0,3
	Homme	1 926	338	5,7
	Total	1 937	378	5,1
OPA	Femme	12	4	3,0
	Homme	294	53	5,5
	Total	306	57	5,4
Total	Femme	1 953	602	3,2
	Homme	5 953	1 342	4,4
	Total	7 906	1 944	4,1



- Nombre de journées/formateurs par rapport au nombre de formateurs

Le nombre de journées/formateurs (7906) et le nombre moyen de journées de formation dispensées par les formateurs (4,1) augmentent par rapport à 2018 (+297 journées/formateurs et + 0,5 jours en moyenne par formateur).

3.3 - Les moyens budgétaires

Le budget de la formation au MTES et au MCTRCT n'est pas regroupé au sein d'une « enveloppe » unique ni géré par un seul service ou direction : son fonctionnement s'appuie sur la logique des programmes budgétaires qui sous-tendent les missions « Écologie, développement et mobilité durable » et « Égalité des territoires et logement ».

Chaque direction métier, ainsi que le secrétariat général du MTES et du MCTRCT, porte et déploie ses priorités en matière de développement des compétences. Elle finance en titre 3 sur son ou ses programmes budgétaires propres les actions nationales de formation définies dans son programme annuel, ainsi que les actions de formation qui sont sollicitées par les services déconcentrés pour prendre en compte leurs besoins spécifiques.

Les autres actions de formation déployées à l'initiative des services déconcentrés ne relevant pas des directions métier sont financées sur la dotation globale de fonctionnement des services, issue du programme budgétaire 333 pour la métropole et du programme budgétaire 217 pour les DOM.

Pour rappel, c'est le programme budgétaire 217 qui prend en charge pour les deux missions les frais d'indemnisation des formateurs internes et des jurys, en titre 2¹.

La formation repose au MTES et au MCTRCT, sur un appareil d'opérateurs que sont les différentes écoles (notamment les ENPC, ENTPE, ENTE, ENSAM etc.), l'IFORE et le Centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CMVRH), réparti en onze entités sur le territoire (10 CVRH et le CEDIP).

3.3.1 - Crédits dédiés à la formation

- **Crédits inscrits au PLF 2019- « Action n° 05 - Politiques des ressources humaines et formation » (AE=CP)**

Programme 217	Rappel montants (€) 2018	Montants (€) 2019
CMVRH	4.530.000	4.691.081
Crédits SG (FORCQ+CRHAC+DAFI+HFED) hors concours et recrutement, actions de coaching et accompagnement	1.180.646	1.264.846
IFORE	956.911	918.635
CGEDD	55.556	52.113
Total	6.710.568	6.926.675

Le bureau des cabinets a été crédité d'une enveloppe de 21.355 € pour la formation de ses agents.

1 Ces frais s'élèvent à 3 119 546 € en 2019, contre 3 868 075 € pour 2018.

• **Autres crédits dédiés à la formation sur les programmes budgétaires des DAC**

Directions	Programmes	Actions	2018 en AE	Montants (€) 2019 en AE
DGALN	PEB (Prog.113)	Paysages, eau et biodiversité	154.796	221.997
	UTAH (Prog.135)	Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	630.709	905.219
DGITM	IST (Prog.203)	Infrastructures et services de transports	2.522.787	2.267.364
	SAM (Prog.205)	Sécurité et affaires maritimes	1.256.254	1.394.118
DGEC	Prog.174	Énergie, climat et après-mines	335.740	325.668
DGPR	Prog.181	Prévention des risques	2.483.165	2.374.668
CGDD	Prog. 159	Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie	152.478	133.423
Total			7.535.929	7.622.457

3.3.2 - Subventions allouées aux écoles

. Sur le programme 217 « Action n°05 - Politiques des ressources humaines et formation » (AE=CP)

Écoles	Montants 2019 (€)	Montants 2018 (€)	Nature de la subvention
ENPC	27.752.593	27.781.078	Subvention pour charge de service public
ENTPE	19.943.288	19.962.508	Subvention pour charge de service public
ENTE	2.612.316	2.484.234	Subvention de fonctionnement
Total	50.308.197	50.197.820	

4 - La formation produite

NB : les définitions permettant de comprendre la nature et la différence entre la formation statutaire, la formation professionnelle continue et la liste des différents acteurs qui y contribuent se trouvent en annexe du document.

<i>Formation produite 2019</i>	<i>journées/stagiaires</i>		<i>Nbre de stagiaires</i>	
CMVRH	73%	75 454	68%	37 891
Services locaux	27%	28 021	32%	17 804
Total		103 475		55 695

4.1 - La formation produite par le CMVRH

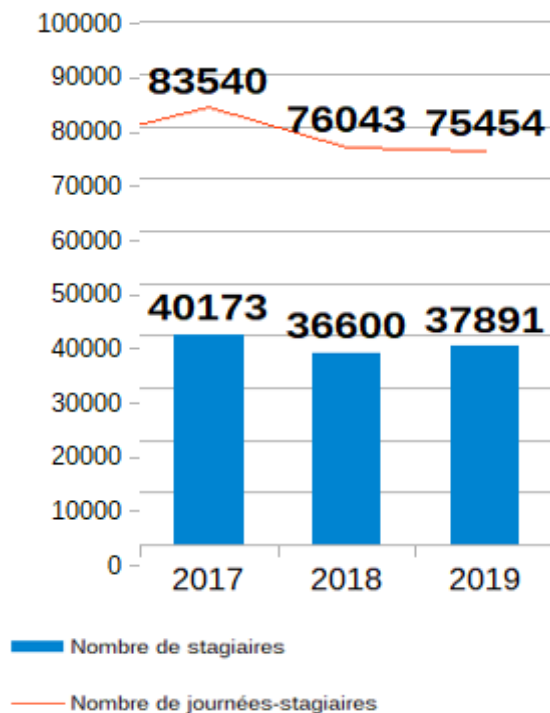
L'action du CMVRH repose sur les grandes missions suivantes :

- former les agents ;
- conseiller les services et les agents ;
- recruter et rechercher des compétences ;
- partager et capitaliser ses ressources.

Le CMVRH est l'opérateur de la DRH pour l'accompagnement des agents et des services en matière de développement des compétences. Il intervient au plus près des territoires à travers ses onze entités, tout en exerçant des missions à l'échelle nationale au profit de l'ensemble des services des ministères ainsi que des établissements publics.



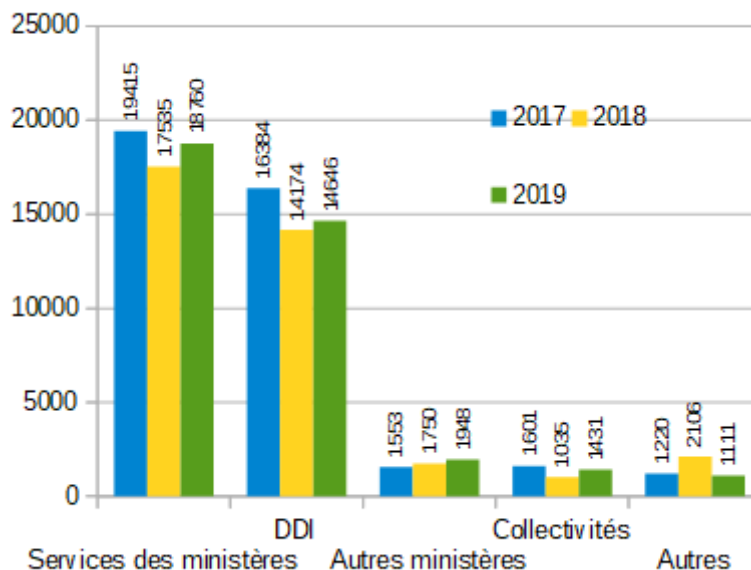
4.1.1 - Nombre total de stagiaires et de journées stagiaires



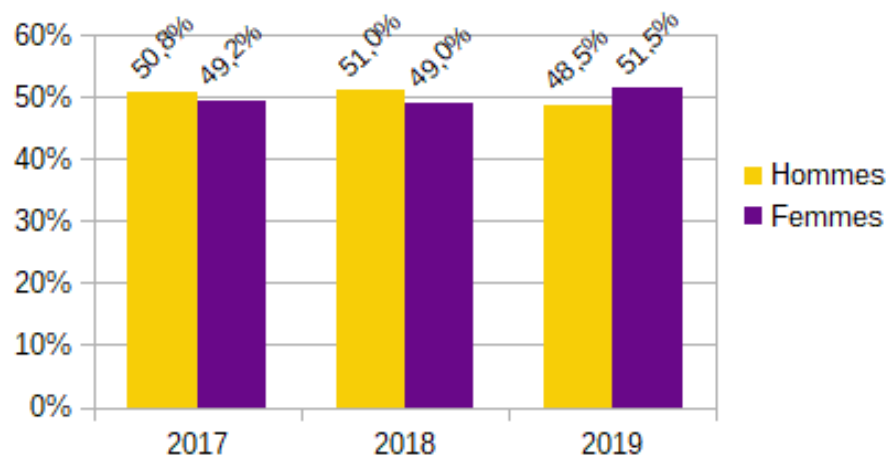
Le nombre de journées/stagiaires reste relativement stable depuis plusieurs années (les formats de stage sont plus courts) mais le nombre de stagiaires augmente de +3,5 %. Pour mémoire, l'augmentation de 2017 était liée au plan de requalification et aux séminaires sur le nouveau conseil au territoire.

4.1.2 - Typologie des stagiaires

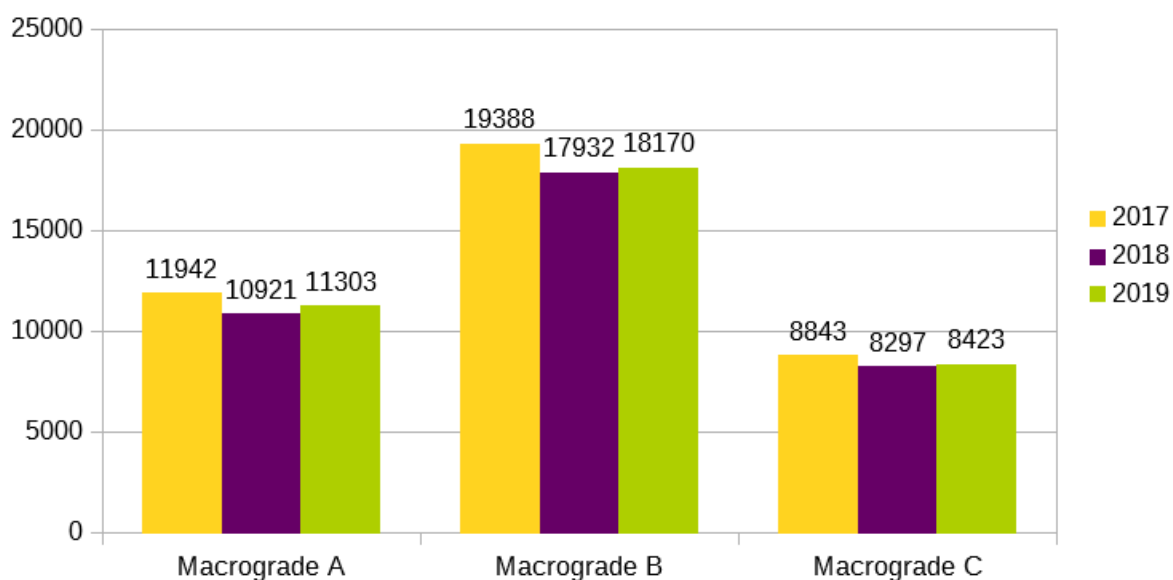
- Nombre de stagiaires selon leur service



- Répartition des stagiaires par sexe



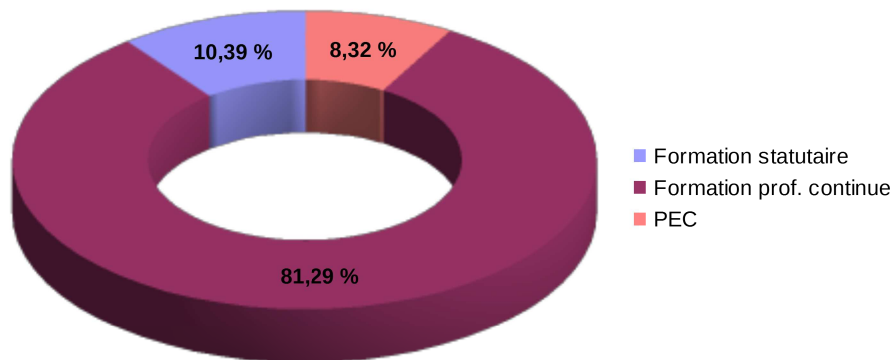
- Évolution du nombre de stagiaires par macrograde



La part des femmes augmente de 2,5 pts pour atteindre 51,5% des agents formés en 2019. Le rapport d'activité du CMVRH 2019 est consultable sur l'intranet : <http://intra.cmvrh.sg.e2.rie.gouv.fr//rapport-d-activites-r57.html>.

4.2 - La formation produite par les services locaux

Services locaux 2019		Journées/stagiaires	Nombre de stagiaires
Formation statutaire		2 912	680
Formation prof. continue		22 778	15 829
PEC		2 331	1 295
Total		28 021	17 804



Le nombre de journées/stagiaires retrouve un niveau proche de celui de 2017 (29443) après un pic en 2018 du fait, notamment, du déploiement de RenoIRH.

5 - La formation reçue

5.1 - La formation statutaire et professionnelle continue reçue

5.1.1 - Nombre d'agents formés en formation statutaire et professionnelle continue

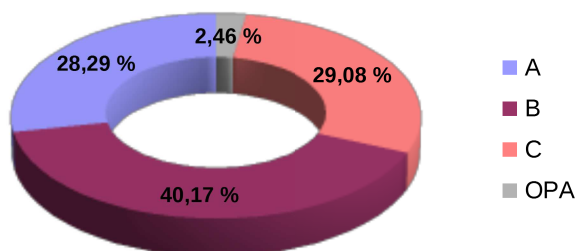
Nombre d'agents formés en 2019	A			B			C			OPA			Ensemble		Total 1	Total 2
	Fem.	Hom.	Total	Fem.	Hom.	Total	Fem.	Hom.	Total	Fem.	Hom.	Total	Fem.	Hom.		
Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation (professionnelle et/ou statutaire)	2824	3098	5922	4068	4342	8410	2268	3821	6089	44	471	515	9204	11732	20936	22108
Dont agents ayant suivi au moins une formation professionnelle	2491	2681	5172	3423	3783	7206	1927	3352	5279	42	391	433	7883	10207	18090	19163

Ces chiffres sont hors congés de formation, bilans de compétences et VAE.

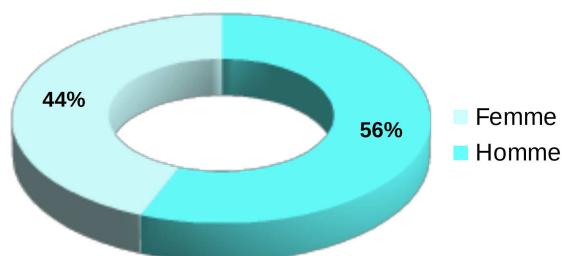
Le total 1 n'inclut pas les données issues de l'IFORE et de l'ALD ex-bureau CRHAC-3 qui n'ont pas été collectées.

Le total 2 comprend une estimation calculée sur le pourcentage moyen des agents formés en AC (71 % toutes formations confondues, 65 % formations professionnelles) pour compenser l'absence de chiffres du total 1.

Répartition par catégorie

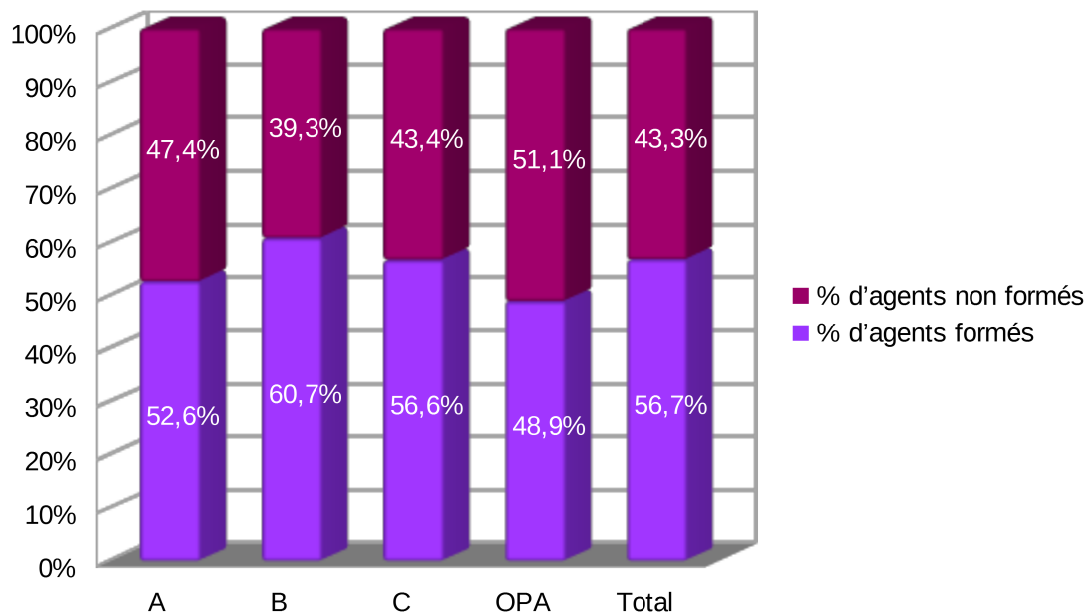


Répartition par sexe



5.1.2 - Taux d'accès à la formation

- Pourcentage d'agents formés et d'agents non formés



- Nombre d'agents ayant au moins suivi une formation dans l'année

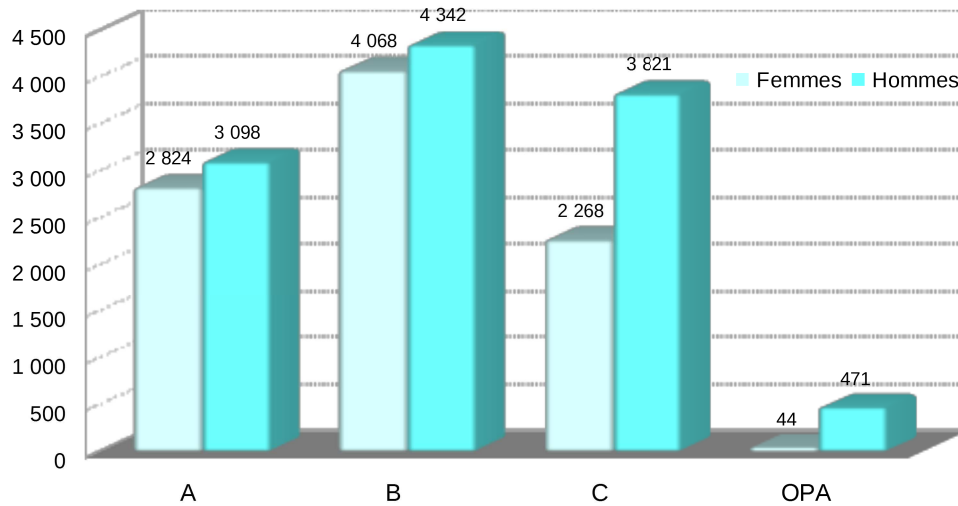
Année 2019	A	B	C	OPA	Total
Pourcentage d'agents ayant suivi au moins une formation pro. Continue et/ou statutaire	52,6%	60,7%	56,6%	48,9%	56,7%
dont agents ayant suivi au moins une formation professionnelle continue	45,9%	52,0%	49,1%	41,1%	49,0%

- Nombre d'agents formés par catégorie

Catégorie	Nombre d'agents formés en 2019						
	Effectif total en 2019	Femmes	%	Hommes	%	Total	%
A	11 261	2 824	48%	3 098	52%	5 922	52,6%
B	13 850	4 068	48%	4 342	52%	8 410	60,7%
C	10 753	2 268	37%	3 821	63%	6 089	56,6%
OPA	1 053	44	9%	471	91%	515	48,9%
Total	36 917	9 204	44%	11 732	56%	20 936	57%

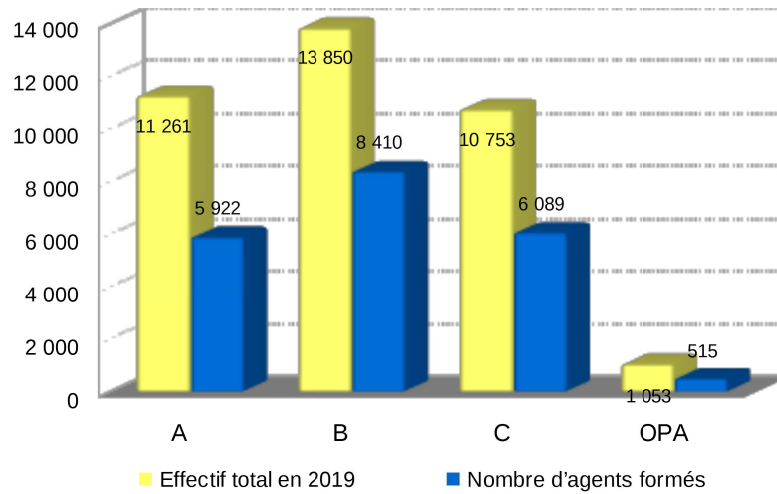
- Nombre d'agents formés par sexe

Nombre d'agents formés



- Nombre d'agents formés par rapport à l'effectif global

Nombre d'agents



Cette baisse est à relativiser du fait de l'absence exceptionnelle de retour statistique de l'IPEC et CHRAC3 et des différentes perturbations intervenues notamment dans les transports en commun tout au long de l'année. La proportion femmes/hommes reste identique.

5.2 - La formation statutaire reçue

5.2.1 - La formation initiale diplômante

Évolution du nombre de diplômés	2016	2017	2018	2019
ENPC				
Ingénieurs des ponts, des eaux et forêts	9	7	10	6
% femmes	22,2%	28,5%	10,0%	16%
ENTPE				
Ingénieurs des travaux publics de l'État	101	109	112	122
% femmes	35,6%	37,6%	38,4%	39%
ENTE				
Techniciens supérieurs du développement durable	106	139	147	145
% femmes	44,0%	36,0%	46,9%	40%
ENAC				
Ingénieurs ENAC	8	14	18	11
% femmes	37,5%	21,4%	5,5%	18%
Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne	49	43	64	58
% femmes	20,4%	30,2%	28,1%	32%
Ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne	11	12	18	24
% femmes	0,0%	25,0%	11,1%	8%
Techniciens supérieurs d'exploitation et d'étude de l'aviation civile	8	40	51	44
% femmes	12,5%	27,5%	25,4%	22%
ENSAM				
Administrateurs des affaires maritimes	18	16	14	14
% femmes	55,5%	43,8%	28,5%	75%
Inspecteurs des affaires maritimes	4	2	0	0
% femmes	0,0%	100%	0%	0%
Ingénieurs des travaux publics de l'État	0	2	2	3
% femmes	0,0%	50%	0%	33%
ENSG				
Ingénieurs	4	6	5	7
% femmes	0,0%	50%	40%	16%
Géomètres	1	1	2	1
% femmes	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%
ENM				
Ingénieurs de l'école nationale de météorologie	17	15	15	21
% femmes	35,3%	33,3%	26,6%	33%
Techniciens supérieurs de la météorologie, spécialité « instrument et installation »	8	7	6	5
% femmes	0,0%	0,0%	0,0%	20%
Techniciens supérieurs de la météorologie, spécialité « Exploitation »	13	1	0	5
% femmes	7,7%	0,0%	0,0%	20%

5.2.2 - La formation post-recrutement

Nombre d'élèves formés	2016	2017	2018	2019
ENPC				
IPEF Concours interne	13	13	11	9
ENTPE				
ITPE + administratifs	87	60	156	148
ENTE				
TSPDD + TSDD	54	165	162	98
SACDDAG + SACDDCTT	122	60	269	128
ENAC				
Ingénieurs ENAC	2	3	2	2
Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne (ICNA sélection PRO)	14	12	12	9
Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne (ICNA concours interne)	10	9	9	9
Ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne (IESSA concours interne)	2	3	2	3
Techniciens supérieurs d'exploitation et d'étude de l'aviation civile (TSEEAC concours interne)	3	7	12	9
ENSAM				
Administrateurs des affaires maritimes	15	11	10	4
Inspecteurs des affaires maritimes	0	0	0	0
Ingénieurs des travaux publics de l'État	2	2	2	0
ENSG				
Ingénieurs	1	0	0	1
ENM				
Ingénieurs	13	18	29	38

5.3 - La formation professionnelle continue reçue

5.3.1 - La formation professionnelle continue reçue dans les écoles

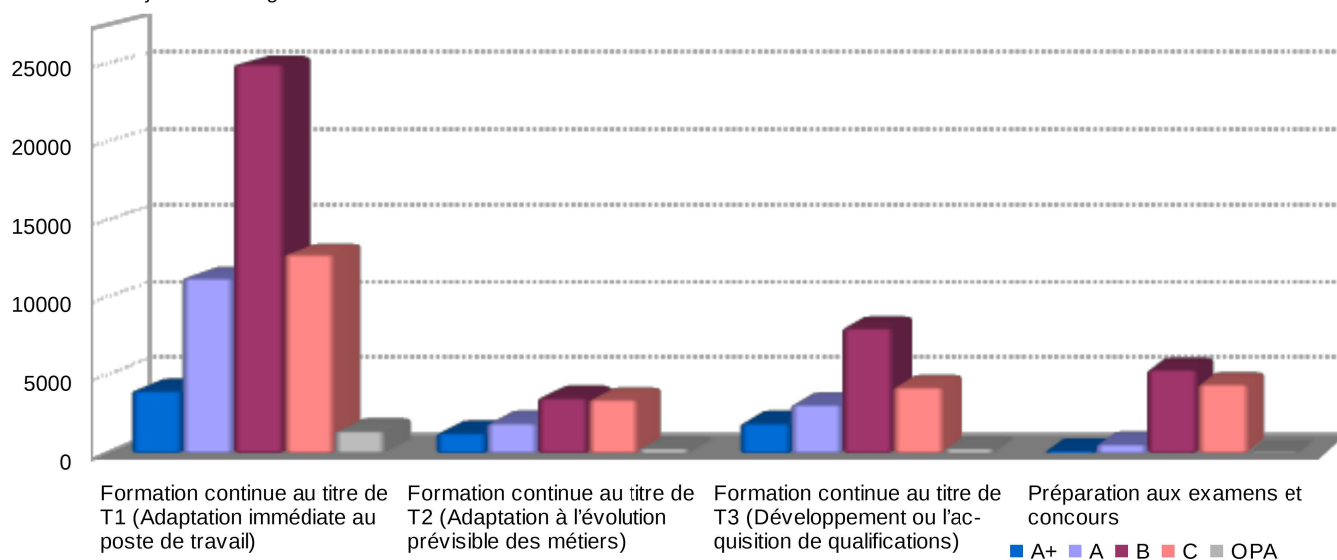
Nombre de journées/stagiaires	2016	2017	2018	2019
ENTPE				
Nbre de journées/stagiaires	1608	856	2858	1510
ENTE				
Nbre de journées/stagiaires	1109	906	829	995
ENAC				
Nbre de journées/stagiaires (Fonctionnaires DGAC)	8436	9490	9258	9125
ENSAM				
Nbre de journées/stagiaires (Admin. et inspecteurs)	3750	4300	4300	4690
ENSG				
Nbre de journées/stagiaires (Agents IGN)	3576	3199	2918	2047

5.3.2 - Détails de la formation professionnelle continue et des préparations aux examens et concours (PEC) reçues, ventilées par catégorie et typologie

- En nombre de journées stagiaires

Année 2019	A+			A			B			C			OPA			TOTAL		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Formation continue au titre de T1 (Adaptation immédiate au poste de travail)	1 892	2 134	4 026	5 979	5 335	11 314	11 780	13 221	25 001	4 210	8 635	12 845	61	1 380	1 441	23 922	30 705	54 627
Formation continue au titre de T2 (Adaptation à l'évolution prévisible des métiers)	568	738	1 306	1 026	912	1 938	1 739	1 819	3 558	935	2 527	3 462	18	291	309	4 286	6 287	10 573
Formation continue au titre de T3 (Développement ou l'acquisition de qualifications)	1 470	1 324	2 794	3 171	2 511	5 682	5 522	5 116	10 638	2 097	2 868	4 965	23	310	333	12 283	12 129	24 412
Préparation aux examens et concours	92	88	180	412	207	619	3 230	2 375	5 605	2 140	2 452	4 592	6	48	54	5 880	5 170	11 050
Total	4 022	4 284	8 306	10 588	8 965	19 553	22 271	22 531	44 802	9 382	16 482	25 864	108	2 029	2 137	46 371	54 291	100 662

Nombre de journées stagiaires



Le nombre de journées/stagiaires en formation continue et PEC (100 662) est en légère baisse (-4%) par rapport à 2018 (105 118). Les formations d'adaptation immédiate au poste de travail concentrent 54% des formations continues. 24% visent le développement ou l'acquisition de qualifications, 11% sont liées à l'évolution des métiers et 11% à des actions PEC.

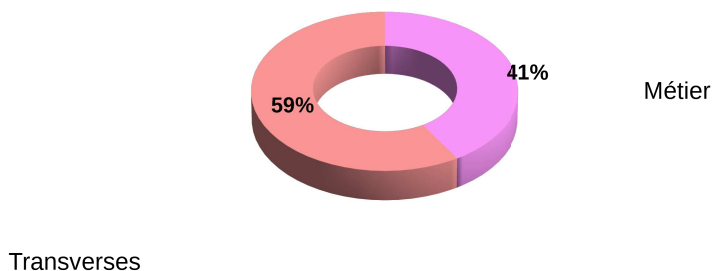
5.3.3 - La formation professionnelle continue reçue, ventilée par domaine

Année 2019				En journées/stagiaires			En nombre de stagiaires		
Cat.	Genre			Missions transverses	Missions métiers	Total J/S	Missions transverses	Missions métiers	Total Stagiaires
A+	F			2048	1631	3679	1484	979	2463
	H			2013	2219	4232	1734	1506	3240
	Total			4061	2350	6411	3218	2485	5703
A	F			4784	4439	9223	3043	2418	5461
	H			4048	4484	8532	2572	2230	4802
	Total			8832	9948	18780	5615	4648	10263
B	F			9479	7368	16847	6001	3541	9542
	H			8550	9311	17861	4885	4155	9040
	Total			18029	14579	32608	10886	7496	18382
C	F			4828	2365	7193	3184	800	3984
	H			8178	6958	15136	4837	3544	8381
	Total			13006	7323	20329	8021	4328	12349
OPA	F			76	55	131	61	34	95
	H			1143	675	1818	667	460	1127
	Total			1219	680	1899	728	494	1222
Total	F			21215	15858	37073	13773	7772	21545
	H			23932	23647	47579	14695	11895	26590
	Total			45147	39505	84652	28468	19667	48135

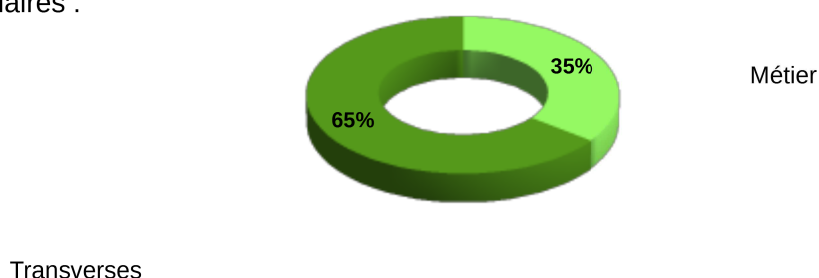
On constate en 2019 une baisse de 12 % des journées/stagiaires et 16 % du nombre de stagiaires. Ces baisses sont à minorer du fait de l'impossibilité d'intégrer les statistiques de l'IPEC et CHRAC3 et des différentes perturbations intervenues notamment dans les transports en commun tout au long de l'année.

- Répartition des formations transverses par rapport aux formations métier

En journées/stagiaires :



En nombre de stagiaires :



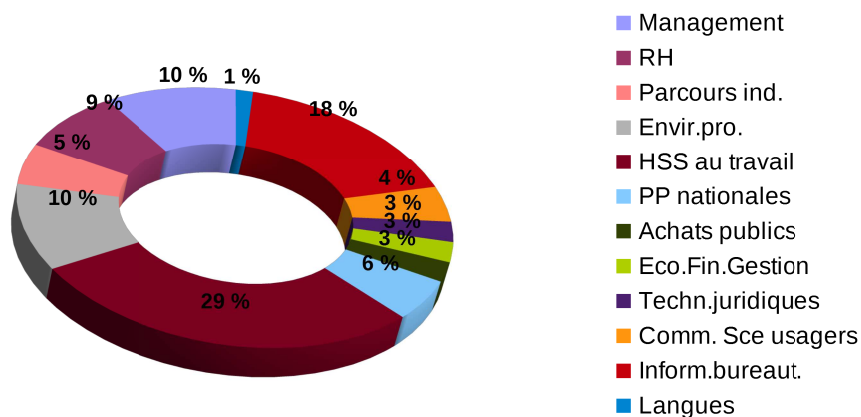
• Détail des missions transverses

Année 2019

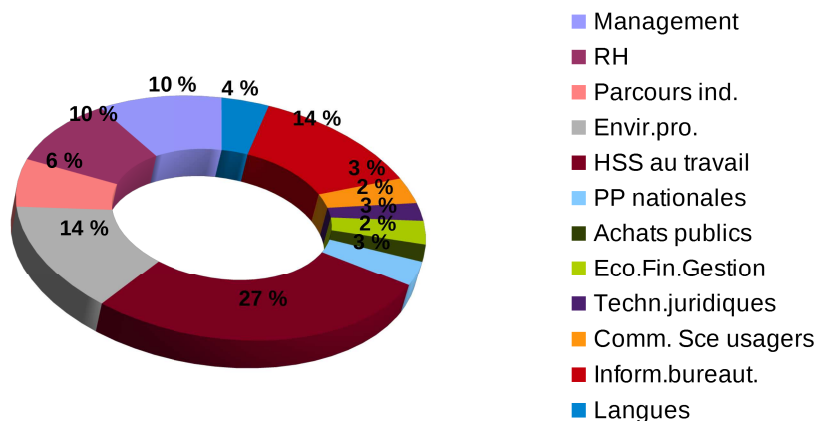
Domaines de formation	Ensemble			
	Nombre de stagiaires	%	Nombre de journées	%
Management	2 948	10%	4 715	10%
Ressources humaines	2 438	9%	4 557	10%
Parcours individualisés	1 527	5%	2 918	6%
Environnement professionnel	2 966	10%	6 094	13%
Hygiène Santé et Sécurité au travail	8 164	29%	12 374	27%
Politiques publiques nationales	1 578	6%	1 564	3%
Achats publics	730	3%	1 061	2%
Economie Finance Gestion	728	3%	1 406	3%
Techniques juridiques	719	3%	1 064	2%
Communication et services aux usagers	1 242	4%	1 509	3%
Informatique et bureautique	5 052	18%	6 147	14%
Langues	376	1%	1 738	4%
Total	28 468	100%	45 147	100%

La sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative (IPEC) qui a repris les missions de l'Institut de formation de l'environnement (IFORE) n'a pas fourni les éléments 2019 relatifs au bilan de la formation. Pour CRHAC3 une estimation a été intégrée.

En nombre de stagiaires



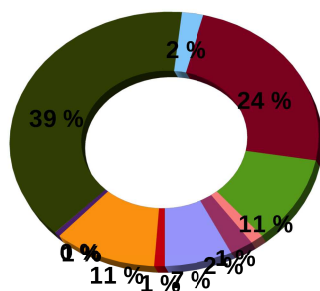
En journées/stagiaires



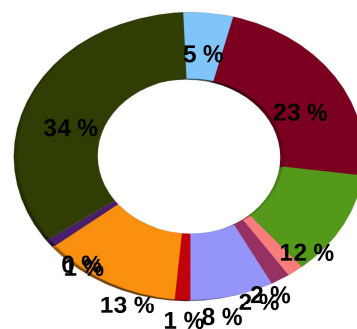
• Détail des formations techniques spécifiques aux missions du MTES et du MCTRCT

Formations spécifiques aux missions du MTES et du MCTRCT	Ensemble			
	Nombre de stagiaires	%	Nombre de journées	%
Programme 113 - Paysage Biodiversité Eau- (DGALN)	1 406	7%	3 061	8%
Programme 159 - Géographie Météorologie -(DRI pour Cerema IGN MétéoFrance)	479	2%	714	2%
Programme 174 - Énergie Climat Après-mines(- DGEC)	262	1%	600	2%
Programme 181- Risques : pollutions inondations déchets -DGPR)	2 160	11%	4 677	12%
Programme 203 - Transports -(DGITM)	4 724	24%	9 136	23%
Programme 205 - Affaires maritimes -(DGITM)	456	2%	1 824	5%
Programme 217 - Politiques de l'écologie- (IFORE CGDD CRHAC) *	7 718	39%	13 483	34%
Programme 345 - Sce public de l'énergie(- DGEC)	2	0%	8	0%
Programme 109 - Habitat Logement - (DGALN)	122	1%	362	1%
Programme 135 – Urbanisme - (DGALN)	2 121	11%	5 072	13%
Programme 337 Politiques du logement – (DGALN)	217	1%	568	1%
Total Formation continue	19 667	100%	39 505	100%

En nombre de stagiaires



En journées/stagiaires



5.4 - Les autres formations professionnelles reçues

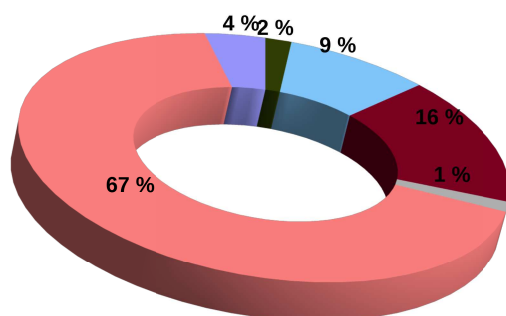
5.4.1 - Le compte personnel de formation (CPF)

- Compte personnel de formation mobilisé en 2019

2019 a vu 556 demandes de mobilisation de CPF, dont 507 acceptées et 49 refusées (9 pour défaut de crédits dans les services déconcentrés n'ayant pas sollicités l'appui financier de l'administration centrale, 7 pour projet d'activité accessoire non prioritaire, 33 en raison du caractère non éligible du projet professionnel sous-tendant la demande de formation).

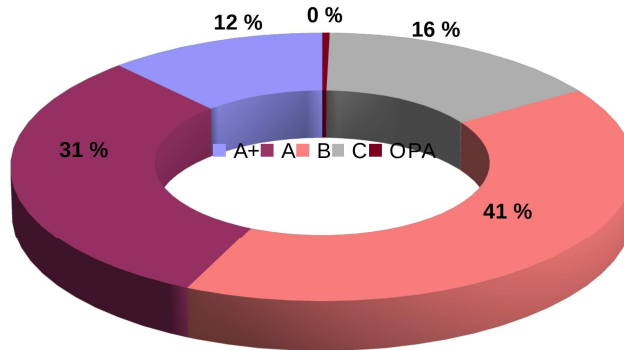
Année 2019																		
Nature du CPF	A +	A +	A +	A	A	A	B	B	B	C	C	C	OPA	OPA	OPA	Total	Total	Total
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Socle de connaissances et compétences professionnelles (L.6121-2 code du travail)	1	2	3	3	2	5	7	3	10	1	1	2	1	0	1	13	8	21
Prévention d'inaptitude	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PEC	0	1	1	50	80	130	39	123	162	4	44	48	0	0	0	93	248	341
Mobilité	1	2	3	0	3	3	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2	5	7
Acquisition de diplôme ou titre ou certificat de qualification professionnelle	43	2	45	2	6	8	7	11	18	6	3	9	1	0	1	59	22	81
Reconversion professionnelle vers le PRIVÉ	3	3	6	6	6	12	4	7	11	15	4	19	0	0	0	28	20	48
Reconversion professionnelle vers le PUBLIC	1	1	2	0	1	1	3	2	5	0	1	1	0	0	0	4	5	9
Ex-agents publics demandeurs d'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre total de CPF mobilisé	49	11	60	61	98	159	61	146	207	26	53	79	2	0	2	199	308	507
Recours CMC	3	0	3	0	0	0	4	1	5	1	2	3	0	0	0	8	3	11
Nombre d'heures mobilisées	377	1115	1492	823	1685	2508	1485	2396	3881	1028.5	1224	2252.5	165.5	0	165.5	3879	6420	10299
Coût total de la formation sollicitée (€) hors Plan de formation	13803	18786	32589	14826	34279	49105	20572.1	24516.6	45088.7	19217.8	19676	38893.8	2500	0	2500	70918.9	97257.6	168176.5
REFUS																		
FINANCEMENT (défaut de crédits)	1	1	2	0	0	0	3	3	6	1	0	1	0	0	0	5	4	9
NECESSITÉS DE SERVICE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NON ELIGIBLE	0	1	1	3	5	8	9	7	16	4	4	8	0	0	0	16	17	33
PROJET ACCESSOIRE NON PRIORITAIRE	0	0	0	0	0	0	1	3	4	1	1	2	1	0	1	3	4	7
PROJET SANS PRÉREQUIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total REFUS	1	2	3	3	5	8	13	13	26	6	5	11	1	0	1	24	25	49

- Par thématique

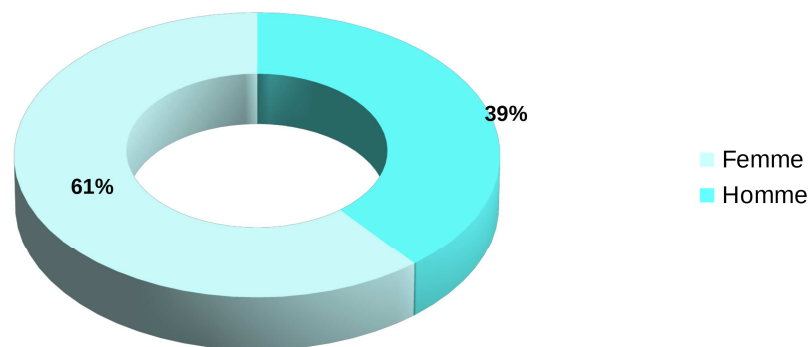


- Socle de connaissance
- Prévention inaptitude
- PEC
- Mobilité
- Acquisition diplôme
- Reconversion vers privé
- Reconversion vers public

- Par catégorie



- Par sexe

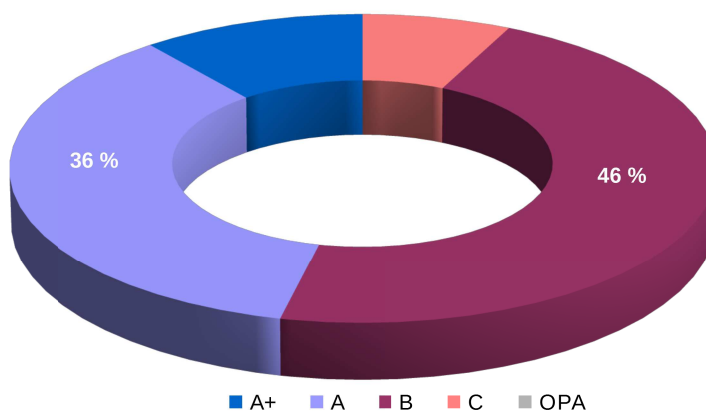


Le nombre de CPF mobilisés a plus que doublé en un an passant de 240 à 507 dont 67 % vise la préparation aux examens et concours.
 Les agents de catégorie B sont les plus consommateurs de ce dispositif (40%).
 61 % des CPF sont utilisés par des femmes.

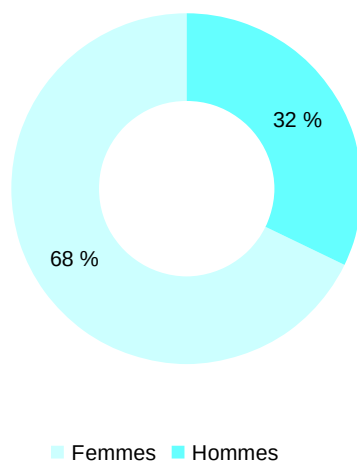
5.4.2 - Le congé de formation professionnelle (CFP)

Catégories	Nombre d'agents	Répartition	2019		Nombre de jours total
			Nombre de jours indemnisés	Nombre de jours non indemnisés	
A+	3	11%	40	0	40
A	10	36%	608	9	617
B	13	46%	451	79	530
C	2	7%	39	0	39
OPA	0	0%	0	0	0
Total	28	100%	1138	88	1226

- Par catégorie



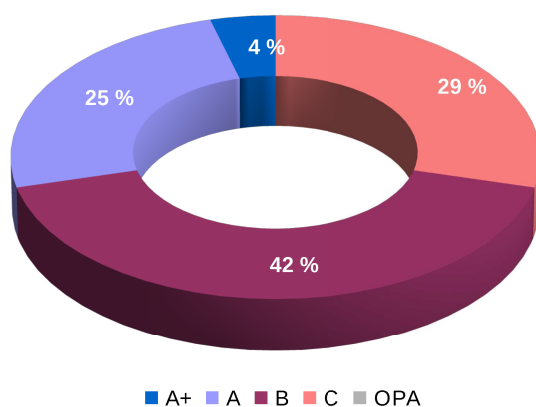
- Par sexe



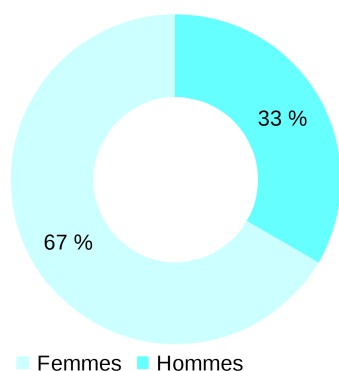
5.4.3 - Le bilan de compétences

Catégories	Nombre d'agents	2019	
		Répartition	Nombre de journées stagiaires
A+	1	4%	3
A	6	25%	21
B	10	42%	22
C	7	29%	11
OPA	0	0%	0
Total	24	100%	57

- Par catégorie



- Par sexe



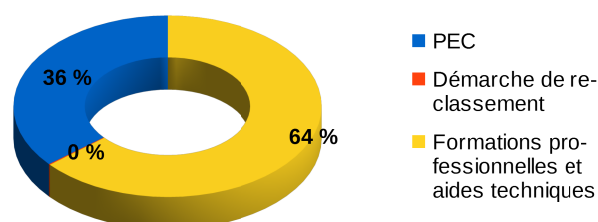
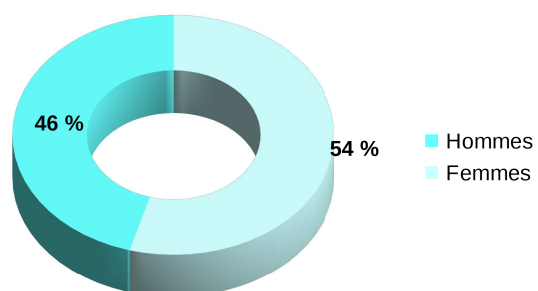
28 congés de formation ont été mobilisés (33 en 2018 et 31 en 2017) à 67 % par des femmes.

24 bilans de compétences ont été engagés, revenant aux moyennes des années précédentes (26 en 2017, 23 en 2016) alors que 2018 avait été marqué par un niveau exceptionnel (54).

En complément : 1 VAE, 28 périodes de professionnalisation et 62 bilans de carrière ont été effectués cette année.

5.4.4 - Les formations relatives aux travailleurs en situation de handicap

Agents en situation de handicap	A+			A			B			C			OPA			Ensemble		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de stagiaires	11	11	22	22	32	54	154	200	354	209	246	455	16	3	19	412	492	904
Nombre de journées stagiaires	30	5	35	26	34	60	285	463	748	183	342	525	47	7	54	571	851	1422
<i>dont préparations aux examens et concours</i>	0	0	0	11	15	26	143	160	303	46	134	180	3	0	3	203	309	512
<i>dont formations engagées dans le cadre d'une démarche de reclassement</i>	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
<i>dont formations professionnelles et formations aux aides techniques</i>	30	5	35	13	19	32	142	303	445	137	208	345	44	7	51	366	542	908



Formation de sensibilisation sur l'emploi des travailleurs handicapés ⁽¹⁾	A+			A			B			C			OPA			Ensemble		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de stagiaires	6	9	15	8	7	15	15	29	44	10	23	33	1	0	1	40	68	108
Nombre de journées stagiaires	6	9	15	8	7	15	15	29	44	10	23	33	1	0	1	40	68	108

⁽¹⁾: Sont concernées les actions de formation portant sur les problématiques du recrutement, de l'insertion, du reclassement et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés au sein des services du MTES-MCTRCT

Une baisse du nombre des stagiaires (-11,5%) avec l'absence de données du SG qui a lui seul représente une moyenne de 80 stagiaires formés annuellement, ce qui estimerait une baisse légère de 3,7 % en intégrant cette moyenne.

La répartition femmes/hommes qui reste stable.

6 - Annexe

La formation statutaire

Elle est destinée à fournir au fonctionnaire accédant à un grade, les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions et la connaissance de l'environnement dans lequel elles s'exercent.

Elle est composée de deux types de formation :

- La formation initiale diplômante est une formation qui aboutit à la délivrance d'un diplôme ;
- La formation initiale post-recrutement est une formation qui accompagne l'entrée en fonction des agents ayant un concours, un examen professionnel ou promu par liste d'aptitude ;

Sont en formation statutaire :

- les lauréats des concours externes et internes de recrutement, quelle que soit leur origine (fonctionnaires, agents non titulaires, ouvriers d'État, étudiants, etc.) ;
- les agents promus au choix ou par voie d'examen professionnel dans un nouveau corps lorsqu'ils suivent le cycle de formation applicable aux lauréats des concours ;
- les agents titulaires qui suivent des formations obligatoires dans le cadre de leur statut particulier ;
- lorsque la titularisation survient au cours d'un cycle de formation statutaire, l'ensemble du cycle relève de ce type de formation ;
- les agents non-titulaires, au cours de leur période d'essai.

La formation professionnelle continue

Elle est destinée à maintenir ou parfaire la compétence de l'agent au cours de sa carrière en vue d'assurer :

- son adaptation immédiate à son poste de travail, dit T1 ;
- son adaptation à l'évolution prévisible des métiers, dit T2 ;
- le développement de ses qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications, dit T3 ;

À la demande de l'administration ou à sa demande, un agent a accès à toute l'offre de formation, y compris la PEC. À la demande de l'agent, plusieurs dispositifs peuvent être mis en œuvre, comme le congé de formation professionnel (CFP) ou le compte personnel de formation (CPF).

L'administration bâtit un plan de formation à partir des besoins en compétences identifiés dans les plans de développement des compétences des DAC à partir du recensement des besoins des agents.

Les acteurs

- Le CMVRH
Service à compétence nationale rattaché à la DRH, le CMVRH assure à la fois des prestations de formation et des prestations de conseils aux agents et aux services. Il a été créé par arrêté du 30 mars 2012 et regroupe sous un pilotage unique les 10 centres de valorisation des ressources humaines (CVRH) ainsi que le Centre d'Évaluation, de Documentation et d'Innovation Pédagogiques (CEDIP)

Les écoles :

- L'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)
- L'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)
- L'École nationale des ponts et chaussées (ENPC)
- L'École nationale de sécurité et d'administration de la mer (ENSAM)
- L'École nationale supérieur maritime (ENSM)
- L'École nationale de la météorologie (ENM)
- L'École nationale des sciences géographiques (ENSG)
- L'École nationale de l'aviation civile (ENAC)
- Les services locaux : DDT(M), DEAL, DREAL, DIRM, DIR, DM, DRIHL, DRIEE, DRIEA, STRMTG, DTAM.

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Ministère de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités territoriales

Secrétariat général
92055 La Défense cedex

Tél. 01 40 81 21 22

www.ecologique-solidaire.gouv.fr – www.cohesion-territoires.gouv.fr